

# Compétences en sécurité dans l'entreprise : une aide à la réflexion

Un groupe de travail piloté par l'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (Icsi) s'est penché sur les compétences nécessaires pour occuper un poste en sécurité industrielle et a abouti à la parution d'un guide.



Agnès Furno est responsable pédagogique de mastères spécialisés à l'Icsi et coordinatrice de ce projet. © Icsi

Les accidents technologiques et les accidents de travail sont fréquemment dus à des erreurs de manipulation ou d'opération, possiblement liées à des facteurs humains et organisationnels. Une question se pose alors : l'opérateur avait-il les connaissances suffisantes et les compétences requises ? « *L'ensemble des acteurs de l'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (Icsi) sont concernés par les compétences en matière de sécurité : tant les entreprises génératrices de risques dont la gestion doit être rigoureuse, que les entités exposées aux risques dont l'organisation de crise et de secours doit répondre en permanence aux exigences de la société* », explique Agnès Furno, responsable pédagogique de mastères spécialisés et coordinatrice de ce projet (voir photo).

Le guide, intitulé *Compétences en sécurité* et édité dans la collection *Les Cahiers de la sécurité industrielle*, commence par définir le concept de "compétence en sécurité". Il s'agit de « *la capacité à mobiliser les ressources dans une situation donnée pour exercer une activité professionnelle. Elle est influencée par plusieurs facteurs (organisation, management, environnement de travail, collectifs de travail, facteurs individuels) et plus globalement par la culture de sécurité* », peut-on lire dans ce document [librement téléchargeable](#).

**La sécurité de A à Z.** Ce cahier rapporte l'évolution des compétences en sécurité d'un salarié en fonction de sa carrière : sa formation initiale, ses changements de postes dans l'entreprise, la transmission en fin de carrière. Il reprend les outils utilisés par les participants du groupe d'échange pour permettre aux responsables de la maîtrise des risques d'une structure d'identifier, d'acquérir et de maintenir les compétences nécessaires à la conduite de ses opérations avec le niveau de sécurité requis. « *Chaque entreprise nous a livré sa façon de gérer les risques*, reprend Agnès Furno. *Les participants ont mis leurs solutions et leurs méthodes en commun.* » Les experts mobilisés dans ce groupe se sont également intéressés aux aspects juridiques selon les pays ainsi qu'aux postes à exigences spécifiques.

Les participants exposent les principales difficultés rencontrées dans la transmission des compétences et apportent quelques propositions concrètes. Plus qu'une formation individuelle, la tendance est au "collectif apprenant", à travers le compagnonnage, le tutorat, ou le parcours initiatique, lors duquel le nouvel arrivant est pris en charge, guidé, formé et influencé par ses confrères.

**Caroline Albenois**

Recevez gratuitement la newsletter  
Sécurité et feu



Réagir



Imprimer



Envoyer

Partager :